



Déclaration CGT CSE Réseau France 3 14 et 15 octobre 2026

Ce CSE s'ouvre dans un climat de profonde inquiétude pour les salarié·es du réseau France 3. Alors que la proximité est la raison d'être de nos antennes, tout indique que la direction s'apprête une fois de plus à faire payer au Réseau le prix des renoncements budgétaires.

Budget 2027 : le plan d'économies de trop

Après 150 M€ d'économies imposées en 2026, la perspective d'un nouveau plan de 130 M€ en 2027 est inacceptable. Ce sont les emplois, les programmes et cette fois le maillage territorial qui vont servir de variable d'ajustement. La direction de France Télévisions ne peut pas se contenter d'exécuter la contrainte budgétaire : elle doit refuser ce budget quitte à mettre son mandat en jeu. Les cadres doivent eux aussi refuser de collaborer à l'affaiblissement de nos missions. Cela nécessite un peu de courage en effet...

Réorganisation du Réseau : la stratégie du brouillard

La loi sur l'Audiovisuel Public est tombée aux oubliettes mais, discrètement, les briques se mettent en place pour rapprocher les stations de France 3 avec la radio ICI (ex-France Bleu) et réduire à néant les effectifs techniques de fabrication : projets de studios communs bi-médias, studios fonds verts généralisés dans les stations (ça coûte moins cher que de construire des décors), automatisation à outrance, outils de fabrication à distance centralisés en data center, renouvellement des têtes de réseau régionales avec à la clé une réflexion sur le maillage... Voilà les options dans le panier de la direction générale pour le Réseau, avec, bien sûr, son potentiel de réductions de postes.

La CGT s'opposera fermement à tout projet qui affaiblirait l'information de proximité, l'emploi et les conditions de travail. Quant aux programmes régionaux, il n'en reste plus grand chose hormis quelques programmes de réseau (comprenez des programmes diffusés au niveau national) à la saveur artificielle du local. Les incantations du nouveau directeur du pôle actualités, celui qui fut le directeur du réseau régional et le chapeaute désormais de très haut sans rendre aucun compte devant cette instance, ne pourront suffire à masquer cette réalité. Lui-même aura collaboré en 1^{ère} ligne à l'affaiblissement et la fragilisation des régions de France 3.

Vidéos verticales : un accord, ça se respecte

Les accords signés en juillet sont clairs : l'avenant sur les unités de tournage smartphone garantit le domaine journalistique exclusif des journalistes, et le déploiement de la vidéo verticale s'inscrit dans un cadre négocié.

Quelques accrocs remontent de certaines antennes. La CGT tient à réaffirmer aux cadres zélés qui cherchent les failles (ils se reconnaîtront), qu'un accord n'est pas une option que l'on

applique à la carte. Nous tenons à rappeler que la direction du Réseau est la garante de la bonne application des accords.

France 3 Limousin : non à l'obéissance anticipative

À Limoges, un reportage sur le Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane a donné lieu à un précédent grave : la hiérarchie a appelé le RN avant diffusion, lui accordant un véritable droit de regard par anticipation, puis a imposé in extremis à la présentatrice la lecture de la réaction du parti d'extrême-droite et réécrit autoritairement l'article web d'une journaliste en laissant la signature de celle-ci.

Cet errement déontologique déplorable a fait l'objet de très vives interpellations en CSE Central, car il ne s'agit en aucun cas d'une maladresse isolée. C'est une forme d'obéissance anticipative : se rendre « RN compatible » avant même que quiconque ne l'exige, au profit d'un parti qui veut ouvertement en finir avec l'audiovisuel public et plus largement avec les principes républicains et démocratiques.

La CGT ne l'accepte pas. L'indépendance des journalistes ne peut être à géométrie variable, et la charte d'éthique annexée à notre accord collectif est claire : aucun journaliste ne peut être contraint d'agir contre sa conscience professionnelle. Nous réaffirmons notre soutien aux équipes de France 3 Limousin et demandons à la direction du Réseau de rappeler ces règles à l'ensemble de l'encadrement des rédactions.

Le service public audiovisuel n'est pas un coût à réduire ni un média à mettre au pas, c'est un bien commun à défendre. Les salarié·es du réseau France 3 peuvent compter sur la CGT pour s'opposer, par tous les moyens, aux dérives constatées et au nouveau plan d'économies qui avance à bas bruit mais dont les conséquences sont déjà bien réelles sur nos antennes et sur les salarié·es.

La CGT appelle par ailleurs les salarié·es à se mobiliser pour soutenir notre jeunesse et la protéger des violentes agressions policières, un préavis de grève est en cours dans toute l'entreprise.

Paris, le 14 octobre 2026